Princesse Léonille de Sayn-Wittgenstein-Sayn



La Baronne d'Olcah



Payot & Cie



La baronne d'Olcah



Lausanne. — Imprimeries réunies. — 254 B.





La baronne d'Olcah.

Glyptographie Alfred Ditisheim, succ. de H. Besson, Bâle.

Princesse Léonille de Sayn-Wittgenstein-Sayn

La baronne d'Olcah



Lausanne
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
1910





LA BARONNE D'OLCAH



Après avoir, en 1872, fait l'acquisition d'une villa à Ouchy, sur les bords du lac Léman, mon premier soin fut, aussitôt installée dans mon chalet de « Monabri, » de me mettre en rapport avec le très respectable curé de Lausanne, M. Deruaz, lequel, pour le plus grand bonheur de ses paroissiens, occupait son poste depuis quelque temps déjà et devait y demeurer durant trente années consécutives, jusqu'en 1892, époque à laquelle il fut appelé au siège épiscopal de Lausanne et Genève.

Je ne tardai pas à m'apercevoir de l'impression qu'avait laissée dans la contrée et tout particulièrement parmi les catholiques l'événement survenu à Lausanne il y avait plus de quatre-vingts ans, mais dont le souvenir restait vivant sans que les années écoulées lui eussent porté

la moindre atteinte. Je veux parler de Marie-Eléonore, baronne d'Olcah, arrivée à Lausanne en 1794 à titre d'émigrée française venue de Nancy.

Tout d'abord elle fixa son domicile dans la maison qu'on nomme aujourd'hui *l'Avant-poste*, et bientôt il ne fut bruit que de sa charité et des aumônes qu'elle répandait autour d'elle. Les conjectures à ce sujet, en se multipliant, avaient fini par accréditer l'opinion qu'elle dissimulait une naissance illustre sous un nom étrange.

A mon tour, curieuse d'étudier le mystère, je me livrai à des recherches assidues, ballottée sans cesse entre l'espoir de réussir et l'appréhension de perdre ma piste.

Le découragement me prenait souvent au point de me faire abandonner mon travail pendant des mois, quitte à m'y remettre avec une ardeur nouvelle.

C'est ainsi qu'après maintes péripéties, le jour vint enfin où je fus à même, sinon de chanter victoire, du moins de fournir des probabilités et certaines déductions justifiées par des pièces à l'appui. En tout état de cause, un

fait me fut bientôt acquis, à savoir que la baronne recevait chaque année, à termes fixes, ses subsides envoyés par le prince-évêque de Breslau, dont le messager, arrivé à la tombée de la nuit, repartait aussitôt sa mission accomplie.

Il me fallut connaître le nom de l'évêque en question, et je recourus, à cet effet, au Chapitre de l'Evêché de Breslau. Je ne tardai pas à apprendre que, de 1794 jusqu'en 1817, le siège de Breslau avait été occupé par le prince-évêque de Hohenlohe-Bartenstein; or, Mme d'Olcah, arrivée à Lausanne en 1794 et y étant morte en 1815, je me demandai, frappée de cette coïncidence, si je n'allais pas trouver le fil conducteur du dédale dans lequel je me débattais.

Ma persévérance, je l'avoue, fut mise à une dure épreuve par les chanoines de Breslau, lesquels se figurèrent de pouvoir mettre fin à mes questions en m'objectant que je ferais bien mieux de dire un pater pour l'âme de celle qui désirait rester inconnue.

Pendant ce temps, des données inattendues m'apportaient leur précieux contingent. J'appre-

nais, entre autres choses, que le berceau de la famille de Hohenlohe existait en Bavière et que l'on y voyait encore la ruine d'« Holac, » nom primitif de la famille. Quelques jours après, un numéro du « Correspondant » contenant l'analyse de l'*Histoire des Condé* par le duc d'Aumale m'étant tombé sous la main, j'y lisais qu'un nombre considérable de princes allemands s'enrôlaient dans l'armée du grand Condé, parmi lesquels des Hohenlohe (puis, au bas de la page, une note indiquant qu'à cette époque on nommait ces derniers les Mrs d'Holac.)

Après cela, n'étais-je pas en droit de voir dans le nom d'Olcah l'anagramme de celui d'Holac ?

Au cours des réflexions que provoquait en moi cet incident, le moment me sembla venu de me renseigner sur la famille maternelle de l'évêque de Breslau. Je ne tardai pas à apprendre que sa mère était une princesse de Hesse-Hombourg, héritière d'Oberbrun, Niederbrun et Forbach, le nom de cette dernière propriété étant attribué aux époux et enfants morganatiques de la famille. Ces détails, en apparence insignifiants, eurent pour moi, comme on va le voir, une grande importance; j'allais donc désormais



Le roi Stanislas Leczinski.





Guillaume,
prince héréditaire de Hesse-Cassel.

Glyptographie Alfred Ditisheim, succ. de H. Besson, Bâle.

diriger mes investigations conjointement sur les Hesse et les Hohenlohe, deux sources, devenues inséparables, auxquelles je pourrais puiser en toute assurance.

J'en étais là, lorsqu'un jour Mgr Deruaz, en venant me voir, me pria de vouloir bien me charger de faire réparer un petit écrin de très vieille apparence renfermant trois miniatures. L'une d'elles représentait un jeune homme poudré, vêtu avec élégance; la seconde, un homme âgé, coiffé d'une perruque Louis XIV, et qui me paraissait être Stanislas Leczinski, roi de Pologne; enfin, la troisième, un tout jeune homme en uniforme hessois. Ces trois miniatures, trouvées par Mgr Deruaz au fond d'un meuble légué par la baronne d'Olcah au presbytère de Lausanne, y gisaient dans l'oubli depuis des temps immémoriaux, sans que personne y eût fait la moindre attention.

Je demandai aussitôt à Mgr la permission de les faire photographier, après quoi je m'empressai de les envoyer à l'une de mes connaissances, à Cassel, avec prière de me renseigner sur leur identité.

Il me fut répondu ce qui suit:

« Cassel, le 6 février 1895.

« Madame la princesse,

« Enfin nous avons un résultat : l'une des » photographies représente le prince héréditaire » de Hesse-Cassel vers l'époque de 1765, Guil- » laume, fils du landgrave Frédéric II et de » Marie, princesse de la Grande-Bretagne.

» Né le 3 juin 1743, devint en 1760 comte » souverain de Hanau, en 1785 landgrave de » Cassel, en 1803 électeur de Hesse-Cassel, et » mourut le 27 février 1821.

» Il était marié depuis 1764 avec la princesse » Wilhelmine de Danemark, morte en 1820.

» Il a rempli l'Europe du bruit de sa vie scan- » daleuse. Il est l'ancêtre d'une nombreuse fa- » mille illégitime.

» On n'a pas retrouvé les originaux des deux » autres photographies. »

Quant à ce qui concerne le portrait que j'attribuais au roi Stanislas, je m'adressai, pour plus ample information, à mon excellent ami, le comte de Lambel, au château de Fléville, en Lorraine. Il me répondit que j'avais deviné juste ; que c'était bien le portrait du roi Stanislas

dont il possédait le pareil dans sa galerie. (On verra plus tard combien il était naturel que la baronne tînt à le posséder.)

La troisième miniature, représentant un très jeune homme, resta pour le moment inconnue, tandis que l'authenticité de son uniforme hessois fut seule vérifiée.

Peut-être représentait-il le fils de la baronne ou bien le prince Charles-Constantin de Hesse-Rothenbourg, dont l'ouvrage de Michaud (nouvelle édition, Plon 1857) parle en ces termes:

» Hesse-Rheinfels-Rothenbourg (P^{ce} Charles-
» Constantin de), frère puîné du landgrave de
» Hesse-Rothenbourg, branche cadette et paragée
» de Hesse-Cassel. Né le 10 janvier 1752; entré
» jeune au service de France; maréchal de camp
» en 1788; commandant de Perpignan en 1792.
» Lieutenant général commandant la 6e division militaire à Besançon. Ardent révolution-
» naire, ne se nomme plus que Charles Hesse;
» exclu de l'armée comme noble; privé de toute
» ressource, collabore au « Journal des hommes
» libres, » feuille démagogique. Conspire contre
» le Directoire et contre Bonaparte. Interné

» plusieurs années à l'Ile de Ré. Passe en Alle-
» magne, où il obtient quelques secours de sa
» famille. Se retire en Suisse, s'établit à Bâle
» en 1811. S'occupe d'histoire naturelle, donne
» des signes d'aliénation mentale. Expulsé de
» Bâle; sollicite en vain, en 1815, du gouverne-
» ment de la Restauration l'autorisation de ren-
» trer en France et une pension. S'établit à
» Francfort, où il meurt le 19 mai 1821.

» Il a publié en 1810, sous le titre de *Par-*
» *tisan*, un mémoire (qui n'est pas sans valeur,
» sur le service des troupes légères) qu'il avait
» composé en 1788, et il en fait en 1816 une
» seconde édition avec des additions qui dé-
» notent la folie de l'auteur. »

Mon travail avançait lentement, lorsque, en 1880, la mort de M. Depierre, négociant à Lausanne, place Saint-François, vint ajouter à mes recherches un problème de plus à résoudre.

Je veux parler de l'acte de baptême ci-dessous, trouvé dans ses papiers et révélant l'existence d'un baron d'Olcah.

« *Extrait des registres de la paroisse de St-Côme
» et Damien, à Paris.* »

« Le vingt septembre mil sept cent soixante-
» treize a été baptisé Ferdinand, Jean, Jules, Jo-
» seph, né de ce jour en légitime mariage de
» Joseph d'Olcah, stattmaner, officier dans les
» troupes de Hesse-Cassel, et de Sophie Defor-
» bart (= *de Forbach*), rue du Jardinet, de cette
» paroisse. — Le parrain, Ferdinand baron de
» Wentzel, demeurant à Hesse-Cassel, représenté
» par Jean Nicolas Gavignet, bourgeois de Paris,
» rue et paroisse susdites; la marraine, baronne
» de Berendorff, épouse du parrain, même de-
» meure, représentée par Jeanne Chevrier, épouse
» du représentant, aussi rue et paroisse sus-
» dites, qui ont signé avec nous.

» Collationné à l'original par moi prêtre sous-
» signé, vicaire de la dite paroisse.

« Le Sueur

» Certifié conforme à l'original.

» Deicluze, vic. général. »

Munie de ce document qui révèle, une fois de plus, les rapports intimes existant entre les Hesse et les Hohenlohe, je m'empressai de le soumettre à l'examen de mon correspondant de Cassel, en ayant soin d'arrêter son attention sur la qualification d'officier hessois attribuée au baron d'Olcah. Je le priai d'avoir bien soin d'en vérifier l'exactitude. Il me répondit comme suit :

« Dans les listes des officiers de l'armée hes-
» soise, ayant été compulsées depuis l'année
» 1750 jusqu'en 1800, le nom d'Olcah, ou
» semblable, ne s'y trouvait pas. »

Ce qui s'explique par le fait, qu'indépendamment du nom supposé et par conséquent introuvable d'Olcah, tout membre de famille souveraine faisait de droit partie de l'armée.

Une dénégation aussi péremptoire n'était certes pas sans importance, et devait nécessairement provoquer d'autres recherches. Quant à l'acte de baptême, il mettait incontestablement au grand jour certains points restés obscurs jusqu'ici ; aussi étudiai-je cette pièce avec une attention toute spéciale et j'avoue que, plus j'a-

vançais, plus j'avais l'impression d'approcher de la vérité.

Il est certain que si nous possédions l'acte de naissance et celui du mariage de la baronne, tout nous deviendrait clair et facile ; mais nous le savons, ses papiers personnels furent scrupuleusement brûlés après sa mort par Mlle Mercier, sa dame de compagnie, qui, d'avance, lui en avait fait le serment ; c'était donc sur l'acte de baptême de son fils, seul document en notre possession, que nous devrions désormais fixer notre attention, tout en nous félicitant de la bonne fortune qui l'avait préservé des flammes auxquelles il était destiné, selon l'intention de la baronne. (Voir l'appendice.)

Ce qui me frappa tout d'abord, dans le dit acte de baptême, fut le choix des parrains et marraines : baron et baronne de Wentzel, charges de cour de la maison de Hesse, et ceux-ci absents, se faisant représenter par des gens au service des parents du nouveau-né. Seul ce fait dénotait la gravité du mystère dont s'entouraient les personnages en jeu, et l'unanimité de leurs efforts dans le même but, tout exclusif,

personnel et inséparable des Hohenlohe et des Hesse. En même temps apparaissait un jour nouveau sur la naissance de la baronne, celle-ci mentionnée sous les noms de *Sophie de Forbach !* Sophie, remarquons-le bien, nom de la princesse de Hohenlohe-Bartenstein, et *Forbach*, celui de sa propriété, dont nous avons parlé plus haut. N'était-ce pas là autant de matières à scruter, devant tout naturellement nous amener à pénétrer l'identité du mystérieux baron d'Olcah, dit stattmaner dans les troupes hessoises, introuvable pour la bonne raison qu'il n'existait pas et que ce nom appartenant à la princesse de Hohenlohe, elle seule avait le droit de le transmettre à une tierce personne.

Nul ne pouvait douter, me semble-t-il, du souci incessant qui l'obsédait concernant Marie-Eléonore, qu'elle désirait par-dessus tout marier afin de régulariser sa situation. Peut-être même avait-elle déjà arrêté son choix sur celui qu'elle lui destinait. Ce choix, je l'avoue, peut nous surprendre : mais en accordant à cette femme, d'un mérite reconnu, la confiance à laquelle elle a droit, il faut croire que mieux que nous, elle était en demeure d'apprécier la question. C'est



Maison de l'Avant-Poste
où la baronne d'Olcah habita de 1794 à 1806.

sur Charles-Constantin de Hesse, celui dont la triste biographie ci-dessus nous révèle les errements, qu'elle arrêta sa pensée, car il lui semblait, plus que tout autre, à même de se prêter à une substitution de nom, chose qui, pour être rare, n'est pas illégale.

Quant à la question de conscience, ne peut-on pas espérer que sous les auspices d'une telle protectrice, ce jeune homme d'une vie si irrégulière aurait formé quelques bonnes résolutions. Il ne resterait donc plus à la princesse qu'à prendre toutes les précautions possibles en faveur de Marie-Eléonore, et de veiller sur son existence. C'est ce qu'elle fit, et ce qui nous porte à croire que le soi-disant baron d'Olcah figurant, dans l'acte de baptême, à titre de mari légitime de la baronne, et père de l'enfant, n'était autre que le prince Charles-Constantin de Hesse.

Nous avons lieu de croire que c'est en Lorraine que notre héroïne fut élevée, à Nancy ou Lunéville, à l'ombre de la cour du roi Stanislas Leszinski. Notre sollicitude pour elle nous fait désirer qu'arrivée à l'adolescence, elle fût préservée des dangers d'un milieu aussi frivole, et

si peu fait pour former et préparer une jeune fille à franchir les difficultés de la vie. Et qui peut nous dire ce que Marie-Eléonore a vu et souffert ! Quelles furent ses luttes et ses désappointements dans cette atmosphère où la jouissance était l'idéal et le but de la vie.

Maugras, Lucien Perey et la marquise des Réaulx nous mettent au fait de la mentalité de cette société si différente de celle de nos jours, société particulièrement distinguée par sa bonne grâce, sa culture intellectuelle et les exemples de dévouement et de sacrifice qu'elle laissa à la postérité, exemples qui ne manquèrent pas de disposer à l'indulgence ceux mêmes dont les jugements étaient justes, mais peut-être trop impitoyables.

La marquise des Réaulx nous en parle dans ce sens et y ajoute quelques lignes, qui sont pour nous d'un intérêt tout particulier, concernant la marquise de Boufflers. Les auteurs ci-dessus en font mention comme de la personne la plus en vue de ce milieu si plein de charme.

« Il est possible, dit la marquise des Réaulx,
» qu'après la mort de la reine de Pologne,
» en 1747, Mme de Boufflers, dont la liaison

» avec le roi Stanislas n'était pas cachée, eût
» devancé son rôle de favorite en titre par la
» naissance d'une fille. »

Je dois avouer qu'à la lecture de ces lignes, la pensée me vint que notre baronne, née cette même année 1747, pouvait bien être l'enfant en question, et j'appuyai ma supposition sur le récit qui suit, trouvé dans le fragment d'une lettre de Mme de Boufflers à M. de Vaux en 1767 (vingt ans après la naissance de la baronne) :

« Ah, mon Vaux ! que les plaisirs sont légers
» et courts ! et que les chagrins sont longs et
» durs ! Mimie, ma chère Mimie, l'enfant de
» mon cœur, l'objet de mes affections, je l'ai
» mariée à qui, à un bourreau de trois femmes
» au moins avant elle, et vraisemblablement
» de quatre. Pendant deux mois de publicité,
» c'était le meilleur et le plus honnête homme
» du monde ; quatre jours après son mariage,
» c'était véritablement un monstre. La mal-
» heureuse m'a tout caché jusqu'au jour de son
» départ pour Fontainebleau, où elle devait
» rester quatre jours, aller de là à Bordeaux

» pour s'embarquer[1]. Elle m'a caché, et les
» traitements qu'elle éprouvait, à moi sa mère,
» et à tout le monde ce qu'on venait lui dire
» de lui. Elle me disait qu'elle était heureuse,
» et rien ne paraissait à l'extérieur. Enfin, le
» jour de ce départ, elle m'a mandé tout, afin
» que l'on prit des précautions là-bas pour le
» contenir assez pour qu'elle n'en éprouvât
» pas les dernières violences, et qu'elle voulait
» qu'on la crût heureuse, et m'assurait que
» sa mère ignorait tout.

» Jugez de ce que je devins effectivement ;
» une heure après, je vis la mère et je lui ap-
» pris tout. Je parlai pour faire retarder le dé-
» part de cet homme de Fontainebleau. Enfin,
» après avoir été sur la roue depuis le 14 oc-
» tobre jusqu'à aujourd'hui, on fit consentir ce
» monstre, par écrit, à donner le choix d'un
» couvent à sa femme. Elle est chez Mme de
» Beauveau depuis avant-hier, qui revient au-
» jourd'hui, et la conduit droit au monastère
» de Saint-Antoine où je vais l'attendre. »

[1] Très probablement pour accompagner son mari dans son exil à l'Ile de Ré.

Mais revenons au roi Stanislas.

Il était d'autant plus adoré de son milieu que l'on connaissait les débuts de sa carrière, qui n'était autre qu'un tissu de mécomptes et d'amertumes. Trahi par les siens, dépossédé de son royaume, il ne connut qu'un moment d'éclaircie alors que son puissant protecteur, Charles XII, lui offrit un abri dans sa principauté des Deux-Ponts ; mais la mort venant lui enlever prématurément ce généreux bienfaiteur, il fut plongé dans un dédale de difficultés. S'étant enfin retiré avec sa femme et sa fille à Wissembourg, il mena dans ce modeste refuge une existence humble, mais toujours occupée du bien-être de ceux qui l'entouraient. C'est là que, sa vie transformée subitement, il ne tarda pas de voir sa fille devenir reine de France en 1725, tandis qu'accompagné de sa femme, la reine Opolinska, il fut installé dans un des châteaux royaux près Paris, entouré de tous les honneurs dus à la Majesté royale. Quelques années plus tard, il fut créé duc de Lorraine. Ce fut, sans aucun doute, de la part du roi de France, un acte de haute politique : aussi est-on

en droit de dire en toute vérité que jamais on ne vit souverain mieux servi par son mandataire, ni pays conquis plus absolument acquis à son nouveau maître. En effet, Stanislas, reçu au début avec froideur, sut bientôt gagner tous les cœurs, son unique ambition étant de rendre heureux le pays qu'il allait faire sien. Il mourut à Lunéville le 23 février 1766. Sa mort fut celle d'un chrétien et surtout d'un homme d'une bonté appréciée généralement ; souffrant depuis de longs mois, il donna des exemples d'une résignation touchante et d'une admirable patience.

Pendant une nuit d'insomnie, s'étant établi au coin de son feu, les flammes eurent bientôt fait de l'envelopper ; ne voulant pas troubler le sommeil de ses gardes et de ses serviteurs, il présuma trop de ses forces et ne tarda pas de mourir victime de la bonté de son cœur. La triste nouvelle se répandit bientôt et la désolation fut générale. En entendant la foule se porter vers le palais, il ne cessait de recommander à ceux qui l'entouraient d'héberger généreusement tous ses fidèles sujets, en répétant jusqu'à son dernier soupir : « Oh ! les braves gens ! les braves gens ! »

Le désarroi fut inexprimable et l'on peut se figurer combien chaque membre de cette société si unie éprouva de peine à se séparer et à reprendre des habitudes nouvelles au milieu d'un vide à jamais irréparable.

La princesse de Hohenlohe faisait partie de la brillante société de Lunéville. Elle habitait souvent cette ville, et l'un de ses petits-fils, Ludwig-Aloys, y était établi, y mourut et y fut enterré; aussi sommes-nous amené à présumer qu'étant intimement liée avec Mme de Boufflers, celle-ci fit de la princesse Hohenlohe à la fois la dépositaire de son secret et la marraine de sa fille, et sans doute, c'est à cet incident qu'elle veut faire allusion, lorsqu'après avoir déclaré sa maternité, elle ajoute, quelques lignes plus bas, s'être entretenue avec la mère de l'infortunée.

Marie-Eléonore, semble-t-il, doit avoir passé plusieurs années au couvent de Saint-Antoine où elle trouva un refuge assuré après les épreuves qui furent son partage: il semble même qu'elle y soit restée jusqu'à l'époque où, la révolution française ayant livré le couvent aux flammes, elle prit le parti d'émigrer en Suisse.

Le repos qu'elle goûtait dans sa retraite de Lausanne, les consolations qu'elle y puisait dans une existence dont la foi et les bonnes œuvres étaient le seul mobile, ne parurent cependant pas la mettre à l'abri de tout souci. Nous en voyons la preuve dans un fouillis de papiers que nous découvrîmes tout couverts d'adresses de banquiers et de notes se rapportant à des versements faits en divers lieux, notamment en Suisse, en Allemagne, et entre autres à Francfort, où le prince Charles-Constantin de Hesse, dit d'Olcah, avait habité et mourut en 1821, six ans après la baronne.

Lausanne, à cette époque, ressemblait bien peu à ce qu'elle est aujourd'hui. Mme d'Olcah dut être tristement impressionnée de la situation pénible qui, dans ce temps, était faite aux catholiques. Leurs églises spoliées et devenues la propriété des protestants ; leurs traditions, consacrées par les siècles, livrées à la profanation ; la sépulture des morts elle-même, soumise à des limites déterminées quant au lieu et à la distance.

Notre baronne, cependant, parvint à obtenir pour ce qui la regardait des concessions dont



Vue de l'intérieur de la chapelle d'Assens;
à gauche dans le chœur, la tombe de la baronne d'Olcah.

elle jouissait avec grande reconnaissance et douceur infinie. Le gouvernement de Berne lui ayant accordé l'autorisation de la messe dite chez elle, ainsi qu'un aumônier à son choix, elle ne tarda pas à organiser sa vie en conséquence.

On se figure sa joie lorsqu'elle vit les catholiques de la contrée, ainsi que les émigrés français résidant à Rolle et aux environs, prendre leur part d'un bienfait si précieux; les dimanches et les fêtes, dans la belle saison surtout, lorsque, les portes ouvertes sur le jardin, les fidèles accouraient en foule. Aussi le Gouvernement, en constatant cette affluence toujours croissante, se détermina, en 1810, à admettre le libre exercice du culte catholique, et c'est ainsi que fut établie la paroisse, et M. Belbès, aumônier de la baronne, nommé curé. C'est alors que l'on commença à l'envisager, non sans raison, comme la fondatrice à nouveau de l'Eglise catholique de Lausanne. Ce fut dès lors aussi que ses coreligionnaires tinrent sa mémoire et son nom en vénération.

Parmi les visites que reçut la baronne, nous devons mentionner celle de Mme Louise de Bourbon.

Voici le récit qu'en fait don Rabout, bénédictin :

« A Lausanne, elle logea pendant quelques
» jours chez une baronne allemande qui rece-
» vait les émigrés français ; celle-ci leur fournis-
» sait tous les secours possibles, aussi s'em-
» pressa-t-elle de procurer à Madame Louise ce
» qu'elle pensa pouvoir la flatter suivant l'es-
» prit du monde : appartement, meubles, re-
» pas, domestiques, comme il convenait à son
» rang. Ce n'était pas là ce qu'appréciait
» l'humble princesse. En acceptant ce loge-
» ment dans lequel elle avait une chapelle,
» Mme Louise de Condé pensait fuir le monde.
» Elle s'y trouvait contrainte de se gêner à me-
» sure qu'on la comprenait le moins. Trop dé-
» licate pour se plaindre, elle supporta cette
» épreuve, et ce fut pour elle une occasion de
» comprendre combien les fades jouissances
» dont se repaît le monde, deviennent un
» poids insupportable à l'âme qui a goûté le
» don de Dieu dans la grande liberté de ses en-
» fants. »

Jamais peut-être ne vit-on réunie une société aussi choisie que dans cette modeste localité,

et ces demeures familiales, privées non seulement de luxe, mais du confort le plus indiqué.

La gaîté et l'intérêt de la conversation n'y perdaient rien. Les esprits les plus en renom s'y pressaient, venant de tous côtés : les plus grands noms y fourmillaient : les Talleyrand-Périgord, le prince de Chalais, les Noailles, Mme de La Fayette, la duchesse de Laval-Montmorency et la célèbre duchesse de Duras qui fit à plusieurs reprises des séjours prolongés à Lausanne. Elle écrivait de Paris le 10 décembre 1805 à Mlle Rosalie de Constant pour lui annoncer quelques envois, et elle ajoutait :

» J'y joindrai un ornement d'Eglise que vous
» serez assez bonne pour faire remettre à la ba-
» ronne d'Olcah ; il est fort commun, mais on
» me l'a donné pour la chapelle de Lausanne,
» et je me suis pas cru des pouvoirs pour re-
» fuser. J'espère aussi un peu d'argent. »

La duchesse écrivait encore d'Ussé le 12 mars 1812 à la même personne :

« La bonne baronne d'Olcah vit-elle encore ? »

Au nombre des renseignements que nous avons été à même de recueillir concernant la baronne, nous avons appris qu'il fut un jour où elle eut l'espoir de voir arriver son fils, sans toutefois que le lieu d'où il venait nous fût désigné, et en nous laissant ignorer si jamais elle l'avait revu jusque-là. Mais, hélas! ce revoir tant désiré lui fut refusé, la mort de son enfant ayant mis fin à ce doux espoir. Victime d'un accident, on apprenait qu'il s'était noyé à la veille de son arrivée.

Je ne sais si d'autres trouvent comme moi que cet épisode semble tenir plus de la légende que d'un fait réel. Ce qui, peut-être, contribue à mon scepticisme à cet égard, ce sont les anecdotes plus ou moins singulières qui surgirent alors, ainsi que le rapportent les mémoires de la baronne d'Oberkirch. Il y est dit que le marquis des Deux-Ponts raconta très joliment une histoire dont elle prit note :

« Dans la ville des Deux-Ponts, chef-lieu de
» la principauté, coule une petite rivière appe-
» lée la Plisse ou l'Elerbach. Cette rivière passe
» dans le pays pour une manière de mino-

» taure; il lui faut tous les ans deux victimes
» et, depuis un temps immémorial, en effet,
» chaque année, soit volontairement, soit invo-
» lontairement, deux personnes périssent dans
» ses flots. Un joli officier, ami du chevalier
» des Deux-Ponts, frère du marquis, venait de
» payer le tribut.

» Il aimait passionnément une jeune fille et
» faisait caracoler son cheval devant sa fenêtre,
» sur le bord de la rivière. Le cheval eut peur,
» se cabra. Pris de vertige, il enfila la route du
» pont et, faisant un écart, sauta par-dessus le
» parapet. Le pauvre officier fut tué sur-le-
» champ; son corps ne fut retrouvé que le len-
» demain. La jeune fille en devint folle! Le
» marquis des Deux-Ponts était encore tout
» triste de la mort de l'ami de son frère. »

En 1806, après la bataille d'Iéna, on vit la baronne, forcée de se restreindre dans ses dépenses, remplacer son appartement du quartier des Toises par une demeure plus modeste et mettre un frein à ses générosités.

Ici il me faut arrêter l'attention de mon lecteur sur une circonstance qui ne manquera pas

de le frapper, aussi bien que je l'ai été moi-même. Je veux parler de la corrélation qui, une fois de plus, se manifeste dans ce qui touche aux intérêts des familles de Hesse, de Hohenlohe et, pour sa petite part, de la baronne, et qui furent, à l'époque que je cite ci-dessus, onéreux à la situation financière de chacun d'eux.

Néanmoins j'ai tout lieu de supposer que la gêne dont ils souffrirent simultanément ne fut heureusement pas de longue durée.

Cependant les vicissitudes d'une vie aussi tourmentée devaient nécessairement porter préjudice à la santé de notre héroïne. Elle perdit la vue et fut soumise à des infirmités contre lesquelles elle n'eut plus la force de réagir.

C'est le 18 septembre 1815 que, âgée de 68 ans, elle mourut pieusement, laissant après elle un souvenir impérissable. On l'enterra le 21 du même mois à Assens, village situé à 10 km. de Lausanne. Il est à remarquer que ce village traversa l'époque de la persécution religieuse sans se laisser atteindre par les menaces ni les violences, et conserva sa foi intacte.

Et maintenant je ne me fais pas l'illusion de pouvoir soustraire mes hypothèses à la critique du public, bien que je croie que, telles quelles, elles offrent plus de chance d'être admises que beaucoup d'autres.

Quoi qu'il advienne, c'est avec regret que je pose la plume et que je repasse dans ma mémoire les heures consacrées à l'intéressante inconnue qui fut, durant des années, l'objet de ma constante occupation et de mes pensées les plus intimes.

Un jour que j'avais chez moi le vicomte de Gontaut-Biron, ancien ambassadeur de France à Berlin, grand chrétien, homme des plus distingués, dont la conversation était pleine de charme, je lui parlai de la baronne, de son apparition à Lausanne en 1794, du mystère qui dérobait son origine à la connaissance du public et des suppositions diverses que suscitait ce secret si bien gardé.

Mon aimable hôte manifesta tant d'intérêt à ce récit que, tous deux, nous résolûmes de nous rendre à Assens dès le lendemain, quitte à y rester, comme je lui disais, tout le temps

nécessaire pour « gratter le cimetière » et découvrir la tombe de la baronne.

Ainsi fut fait. Au bout d'une heure et demie environ nous mettions pied à terre sur la place située au centre du village. En face de nous se trouvait une église nouvellement bâtie, et le presbytère à côté; à notre gauche une chapelle d'humble apparence qu'on eût pu dire abandonnée.

Je priai M. de Gontaut d'aller sonner au presbytère, et au même instant j'en vis sortir une femme vêtue de noir, la bonne du curé, sans aucun doute. Je vis M. de Gontaut lui adresser la parole, sur quoi, étant rentrée, elle ressortit aussitôt armée d'une trousse de clefs; c'était de bon augure. Quelques instants après nous fûmes introduits dans la petite chapelle, laquelle depuis près d'un siècle abritait les restes de la baronne. Je m'arrêtai, émue, devant la pierre sépulcrale recouvrant sa tombe. Elle était adossée au mur, à gauche de l'autel, et l'épitaphe portait ces mots énigmatiques :



Pierre sépulcrale recouvrant la tombe
de la baronne d'Olcah dans la chapelle d'Assens.

Glyptographie Alfred Ditisheim, succ. de H. Besson, Bâle.

CI GIT
M. E. Baronne d'Olcah
Elle perdit ce qu'elle
avait de plus cher,
son fils unique,
sa fortune
et la vue.
Dans la retraite
la religion fut sa consolation
et la bienfaisance son seul amusement.
Les pauvres
devinrent sa famille.
Ils héritèrent les restes
de son bien
à sa mort
18 7bre 1815
Requiescat in pace

L'impression qui me pénétrait était l'isolement qui avait présidé à sa destinée ici-bas, aussi bien à l'heure de sa naissance que durant son existence entière, jusqu'après sa mort. Pénétrée de cette triste pensée, je pris aussitôt la résolution, à laquelle je donnai suite, de lui vouer mon souvenir jusqu'au delà de la tombe, en fondant à Lausanne, aussi bien qu'à Assens,

lieu de sa sépulture, une messe pour le repos de son âme, dite à perpétuité le jour anniversaire de sa mort.

Nous avions atteint au but de notre excursion beaucoup plus promptement que nous n'avions pu l'espérer.

La journée touchait à sa fin, et la mélancolie qui m'envahissait s'accordait avec les ombres se répandant sur le paysage. Nous allions rejoindre notre voiture, tandis que les bonnes commères, établies sur le pas de leur porte, se reposaient de la fatigue de la journée. C'était un tableau apaisant qui faisait plaisir à contempler. Ces braves femmes semblaient contentes et fières de voir des étrangers se plaire à visiter leur pays; elles nous saluaient, les unes d'un bon sourire, les autres d'une parole pleine de cordialité. En même temps arrivaient des charrettes de foin, que des hommes debout, armés de leur fourche, s'apprêtaient à décharger.

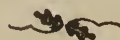
Soudain nous les vîmes s'arrêter, se découvrir, joindre les mains en silence: la cloche de l'Angelus se faisait entendre. Les femmes s'étaient agenouillées, et tous ces braves gens s'unissaient dans la même prière.

Ce spectacle, à la fois pittoresque et touchant, proclamait bien haut la fidélité de cette population à la foi de ses pères.

Aussi rentrâmes-nous édifiés et contents de cette journée inoubliable.



APPENDICE



En regard des dates que je viens de donner, j'ai trouvé dans les papiers de Mme d'Olcah deux exemplaires de l'acte de baptême de l'église de Saint-Côme et Damien, à Paris, avec la note suivante :

« Papiers inutiles à la disposition de M. Ansley et que M. l'administrateur de la chapelle de l'église catholique doit brûler après sa mort. »

Autre enveloppe contenant sur le revers de cartes à jouer :

« M. Ansley doit à Zimmer, luthier, 1816, 9 avril, pour avoir monté un violon, des cordes neuves, placé l'âme et recollé — acquitté, mis du crin neuf à l'archet. »

De plus, sept bons, en allemand, chèques payables à vue, banquier Weigel, de Breslau, sur Berlin, Francfort, Vienne, à M. Steinscher Pierrot. Les banquiers sont : à Francfort, Bethmann ; à Berlin, Nathaniel ; à Vienne, Gey-

müller. Les banquiers de Breslau qui font des paiements se nomment : Weigel et Georges-Frédéric Soygi. Trois chèques datés de 1792, un de 1795, un de 1796, un de 1799.

Trouvé dans les papiers de la baronne d'Olcah, sur le revers de cartes à jouer :

« Mme Dujard, à Nancy, derrière la cathédrale (Meurthe). Mme Dumesnil, place d'Alliance, à Nancy (Meurthe). Mme Drouot, place Saint-Jean, Nancy. M. l'abbé Balthazar, chez M. Joyeux, derrière la cathédrale, N° 321, à Nancy.

» Pour M. de B. & Cie, à S. A. S^me^ Mgr l'évêque de Breslau, à Breslau, Silésie. »

Les adresses suivantes sur des petits papiers :

« A M. Hyacinthe Paravicino, à Milan. Au comte Durante (le comte a été banquier il y a quelques années). Gontar d'Osida. Marquis Jérôme Belloni. M. Chapuis, chez Mlle Bernard, au haut de Sainte-Croix, à Metz. A M. l'abbé de Montmorin, pour Kehl, à Lichtenau. A M. le baron de Tettenborn, par Kehl, à Lichtenau. »

Autre feuille contenant ce qui suit :

1° « 1792, 8 juillet, somme de 100 ducats adressée de Breslau par le banquier Georges-Frédéric Saggi à M. Geymüller, de Vienne, et présentée par M. Joseph Steinacker. »

2° « 1792, 11 juillet, somme 100 ducats adressée de Breslau par le banquier Karl-Ferdinand Weigel à M. Jacob-Friedrich Gontar Sohn, de Francfort, et présentée par M. Basile Pierrot. »

3° « 1792, 26 juillet, somme de 1000 ducats avec les mêmes noms et les mêmes endroits. »

4° « 1795, 11 février, somme 275 florins adressée de Francfort par M. Salomon Rothan & Cie à la König (incompréhensible). Ce paiement a été effectué par..., consul, et M. Stoppe ; et c'est M. Steinacker qui a touché la somme indiquée en haut. »

5° « 1796, 6 avril, somme 500 florins adressée de Breslau par M. F. Weigel au banquier Jakobsohn Cohen, de Francfort, et présentée par M. Basile Pierrot. »

6° « 1796, 22 juin, somme 200 florins adressée de Vienne aux banquiers Hebroner Bethmann, de Francfort, et présentée par M. Bonefeld. »

7° « 1799, somme de 1000 florins adressée de Breslau par M. Weigel à M. Jacob Friedrich Bontard, de Francfort, et présentée par M. Basile Pierrot. »

Il s'ensuit que le banquier du personnage inconnu était, à *Breslau, M. Weigel* (pièces 2, 3, 5, 7), et à Vienne, M. Geymüller (pièce 1).









